



Que se passe t-il pour un divorce avec une carte de séjour

Par martin, le **08/01/2012** à **12:16**

Bonjour,

Je suis marier avec une femme tunisienne, voila deux ans, elle veut divorcer, mais comme je suis gentils je veux qu'elle n'est pas de probleme avec sa carte de séjour qu'elle a depuis deux ans, si elle peut réussir avec un autre homme qu'elle tente sa chance. Pourrai-je savoir comment sa ce passe merci beaucoup